

Communiqué de presse thématique
Bienne, le 24 mai 2023

Les socialistes francophones de la région unis pour le congé parental et le climat

Un défilé de poussettes partira le 27 mai à Bienne, à 11h devant le magasin Franz Carl Weber pour sensibiliser la population à cette votation qui profiterait à toutes et tous! Toute la population, avec ou sans poussette, est cordialement invitée à soutenir le congé parental en rejoignant ce défilé des poussettes qui se terminera sur la place centrale de Bienne par un moment de convivialité et de jeu pour les enfants.

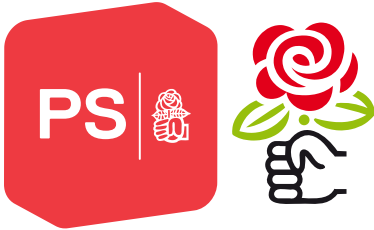
Un congé parental profiterait à la population francophone du canton. D'abord aux familles parce qu'il permet un début de vie dans de meilleures conditions, soulage la santé physique et mentale des deux parents et permet un meilleur développement de l'enfant. Il favorise l'égalité des chances car un congé parental profite davantage aux familles plus pauvres, qui ne peuvent se payer le luxe d'un congé non-payé ou de réduire le pourcentage de travail. Il contribue à un partage des tâches ménagères et d'éducation plus égal dans le couple. Il permet de mieux concilier vie familiale et professionnelle et profite ainsi à l'attractivité des PME en tant qu'employeuses et donc à l'économie régionale.

Un partage plus équitable des coûts et un congé rentable pour l'économie

Aujourd'hui en Suisse, ce sont encore principalement les femmes qui font la majorité du travail non payé, en moyenne 10 heures de plus que les hommes par semaine. Après un accouchement, trois quart des femmes baissent leur revenu et pour la moitié des femmes cette baisse atteint 50%. Le coût lié à la parentalité est porté en grande majorité par les femmes. Un congé parental permet d'équilibrer les choses car les coûts sont plus équitablement répartis dans la société. L'autre parent peut être davantage impliqué dès le début, les familles sont soulagées pour les premiers mois très intenses et les femmes peuvent plus facilement reprendre le travail. La Suisse a un retard énorme dans sa politique familiale, il est temps d'offrir un congé parental raisonnable et rentable, qui profite à l'ensemble de la société !

OUI à la loi climat

La période 2023-2027 sera avec une quasi-certitude la plus chaude jamais enregistrée sur Terre. Les températures mondiales devraient bientôt dépasser l'objectif le plus ambitieux des Accords de Paris sur le climat, soit une élévation moyenne de 1,5 degré par rapport à la période préindustrielle. Le futur proche est inquiétant et il est urgent d'agir !



Les chambres fédérales ont élaboré un contre-projet indirect contre l'initiative pour les glaciers lancée en 2019: la loi sur le climat et l'innovation. Elle prévoit de réduire progressivement la consommation de pétrole et de gaz naturel sans toutefois l'interdire, et d'atteindre la neutralité sur le plan climatique en 2050. La Confédération prévoit de mettre à disposition des propriétaires d'immeubles 200 millions par an pendant 10 ans pour le remplacement des chauffages fonctionnant au mazout, au gaz ou à l'électricité et 200 millions pendant 6 ans pour les entreprises qui utiliseront des technologies innovantes respectueuses de l'environnement. Grâce à cette loi on s'attend au remplacement de 100'000 chauffages et une économie d'un million de tonnes de CO2 par an à partir de 2034. Mais d'entente avec le lobby du pétrole et du gaz, l'UDC a lancé un référendum contre ce projet.

Le parc immobilier et l'industrie sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. La loi intervient donc au bon endroit en agissant sur ces deux leviers centraux. Elle crée des incitations et ne prévoit pas d'interdiction, taxes ou impôt supplémentaires, contrairement à la loi sur le CO2, rejetée de peu par le peuple en 2021. Les 3,2 milliards sur 10 ans mis à disposition seront financés par le budget de la Confédération. Les personnes qui remplaceront leur chauffage par un système respectueux de l'environnement, comme un chauffage à bois ou une pompe à chaleur, bénéficieront d'un allègement financier, tout comme les entreprises qui investiront dans des technologies innovantes respectueuses du climat.

Dire oui à cette loi, c'est prioritairement lutter contre le réchauffement climatique, le plus grand défi de notre génération, et cela sans toucher au pouvoir d'achat. De plus, avec cette loi, les locataires seront protégés contre une explosion des charges, comme on l'a connue cette année avec la hausse des énergies fossiles et de l'électricité. C'est aussi sécuriser notre approvisionnement énergétique en développant les énergies renouvelables et en réduisant notre dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz en provenance de dictatures ou de pays en guerre. Finalement, puisque la nouvelle loi prévoit d'importants investissements publics, cela va générer des commandes pour l'économie locale et créer des emplois d'avenir.

Pour toutes ces raisons, les partis socialistes francophones de la région vous recommandent d'accepter la loi sur le climat et l'innovation !

PS Romand de Bienne, Ensemble Socialiste et Parti socialiste du Jura bernois

Hervé Roquet, Président du PSR, 076 367 29 49

Jean-Luc Berberat, Président d'Ensemble Socialiste, 076 422 35 26

Théo Brand, Président du PSJB, 079 615 88 47